

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPPUBLIQUE

DECRET N° 96-510 DU 8 NOVEMBRE 1996

chargeant Madame Marina D'ALMEIDA
MASSOUGBODJI Ministre de la Santé, de la
Protection Sociale et de la Condition Féminine,
de l'intérim de Monsieur Emmanuel GOLOU,
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique,
pour compter du 13 Novembre 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU Le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 13 novembre 1996, Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine est chargée de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur Emmanuel GOLOU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 8 novembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; PM 4 ; MMEH-MSPSCF 4
SGG 4 ; AUTRES MINISTERES 16 ; DEPARTEMENTS 6 ; JORB 1